



Neuvic, le 24/10/2022

Le dialogue social, la nouvelle Arlésienne du SPIP 24 ?

Comme l'Arlésienne, on en entend parler mais **on ne le voit jamais !**

Lorsque l'on pense au dialogue social avec la hiérarchie de la Dordogne, et plus largement au dialogue entre la direction et ses agents, une rengaine enfantine revient sans cesse lancinante.

Il court il court le dialogue.

Depuis l'arrivée de notre nouvelle directrice il y a un an et demi, notre organisation a demandé à plusieurs reprises à cette dernière de **respecter les règles régissant les comités techniques** (délais de convocation, établissement des PV, fixation de l'ordre du jour..), afin de permettre un dialogue social de qualité.

Plus globalement nous avons demandé que non seulement les représentants du personnel soient consultés concernant les décisions impactant le fonctionnement des antennes (notes de service, ELS, projets en cours, modifications incessantes de l'encadrement des antennes..), ce qui relève d'une **obligation réglementaire**, mais que ce soit également le cas des agents ce qui révélerait une certaine considération à leur égard.

« Le dialogue est bien caché, pourras tu le retrouver ? »

Il est passé par ici.

Depuis le mois de mars, où nous avons sollicité un peu plus de rigueur dans le respect des règles des CTS, préférant éviter un boycott, nous ne pouvons que constater une constante détérioration.

Un CT programmé le 10 juin **annulé 3 jours avant, sans motif** avancé (en raison de la mystérieuse pénurie estivale des cadres, « experts » des CT, peut être ?) et jamais reprogrammé ensuite.

Il repassera par là ?

Suite au boycott des représentants du personnel du dernier CT le 30/09/22, regrettant l'inexistence du dialogue social au SPIP 24, un **CT de repli** était annoncé le 17/10, puis le 18/10, pour être là **encore annulé** sans aucune explication 3 jours avant..

Quand ça veut pas..

Oserions nous croire que **la hiérarchie** avait pris ses dispositions en catastrophe pour prendre part au **mouvement de grève national** initié ce fameux jour par la CGT ?!

Quoiqu'il en soit le temps dédié au CODIR du 18/10 après midi aurait utilement pu être consacré à un CT de repli.. Enfin, pour peu qu'on souhaite **prendre en compte le point de vue des agents**..

Puisque le dialogue social se résume actuellement à la lecture (nous osons l'espérer) de nos communiqués, voici dans les grandes lignes, ce que nous pourrions dire de la situation des antennes.

Le MF de Neuvic fonctionne désormais de **manière pérenne en sous effectif** (un poste de CPIP en moins sur l'antenne depuis décembre 2021 par rapport à l'organigramme de référence), aucune mesure n'est mise en place pour autant pour éviter l'épuisement des agents restants.

Si l'antenne de Bergerac pourrait connaître des jours meilleurs avec le renforcement de l'équipe (même si pour l'instant, rien est fait) **l'antenne de Périgueux fait également pâle figure** :

le ratio de **130 dossiers** désormais suivis par CPIP à temps plein en est un bon indicateur.

Se pose par ailleurs la problématique du non-renouvellement de l'emploi contractuel de CPIP qui est proprement **scandaleuse**.

En effet, comment expliquer se séparer de la salariée en question après onze mois d'activité surtout que dans le même temps, **il manque deux emplois dans l'organigramme** et que la Directrice a lancé une recherche pour un CPIP contractuel... Un comble !

Cette situation est bien l'illustration de la **désorganisation totale de nos services**, qui impacte les conditions de travail de tous les agents qui devront former à nouveau un nouvel embauché.

Elle démontre en outre que le dumping social qui touche de manière récurrente notre administration en utilisant de façon abusive des contractuels payés à coup de lance-pierre pour faire des **économies à travail égal**.

Ainsi, au-delà du constat, La CGT, qui ne peut tolérer plus longtemps de telles dérives, lancera une pétition sur l'ensemble du département pour maintenir la salariée dans ses droits.

Un **management directif**, comme le souligne le précieux guide de l'encadrant dans la fonction publique, peut être caractérisé ainsi : « les comportements de l'encadrant directif sont très organisationnels et **faiblement relationnels** ».

Les aspects de ce type de management sont : « orienter, diriger et donner des instructions, programmer, planifier, indiquer les procédures : contrôler ; organiser une communication descendante ».

Dans le mille !

Notre direction a dû interrompre la lecture après ce premier paragraphe, **en éludant les autres types de management** détaillés dans l'ouvrage (persuasif, délégatif ou participatif !), ainsi que la conclusion qui précise bien que les « différents styles de management ne s'exercent pas dans l'absolu » mais doivent être « combinés en fonction des situations ».

A l'heure de l'autonomisation et de la responsabilisation croissante des agents du SPIP, il serait peut être temps de changer de paradigme !

Les représentants du personnel du CTS du SPIP de la Dordogne.